



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 07 décembre 2015***

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Valcourt, tenue au 9040-B, rue de la Montagne, Valcourt (Québec) lundi le 07 décembre 2015, à 19h00 sous la présidence de monsieur Patrice Desmarais, maire de la municipalité du Canton de Valcourt;

Et à laquelle sont présents :

Réjean Duchesneau	Siège 1	Mario Gagné	Siège 2
Gilles Allain	Siège 3	Gaétane Lafrance	Siège 4
Bertrand Bombardier	Siège 5	Michel Daigneault	Siège 6

Assiste également à la réunion, la directrice générale, madame Sylvie Courtemanche qui agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE

Monsieur le maire, Patrice Desmarais, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les membres à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Valcourt.

Madame la secrétaire note la présence des conseillers.

La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par monsieur le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement tenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire à la demande de monsieur le maire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE l'ordre du jour proposé aux membres du conseil soit accepté tel que lu, présenté et modifié le tout selon le libellé suivant;

PROPOSITION ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 novembre 2015
4. Rapport d'activités des comités et rapport du maire
5. Première période de questions
6. Administration:
 - 6.1 Adoption des comptes à payer au 07 décembre 2015, ratification des comptes et des salaires payés durant le mois précédent cette séance
 - 6.2 Dépôt de la correspondance
 - 6.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2016
 - 6.4 Rémunérations additionnelles des élus pour les comités 2015
 - 6.5 Adoption du budget 2016 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt
 - 6.6 Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable-méthode utilisée pour la facture 2015
 - 6.7 Affectation aux réserves aqueduc, égout et loisirs
 - 6.8 Contribution financière Trans-Appel pour l'année 2016
 - 6.9 Demande de financement du Centre d'Action Bénévole Valcourt et région
 - 6.10 Offre de services Sylvain Demers

182-2015-12-07



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 07 décembre 2015***

- 6.11 Renouvellement d'adhésion au Centre de prévention du suicide Jevi pour l'année 2016
 - 6.12 Offre de service – Sécurité civile
 - 6.13 Offre de services Archiviste
 - 6.14 Demande d'aide financière Maison des Jeunes
 - 6.15 Demande d'aide financière du projet Lance ton disque
 - 6.16 Demande de financement Comité ÉLÉ
 - 6.17 Festival Country-Rétro de Valcourt
 - 6.18 Adoption du plan de sécurité civile
 - 6.19 Ajout d'un lampadaire intersection rue de la Montagne et 3^{ème} Rang Sud
 - 6.20 Ajustement des salaires des employés
 - 6.21 Permis d'occupation du domaine public (Église Évangélique Baptiste de Valcourt)
 - 6.22 Abrogation de la résolution (180-2015-11-02) Poste inspectrice adjointe
 - 6.23 Résolution sur la responsabilité collective d'assurer la qualité de vie des personnes âgées
7. Règlements
 - 7.1 Avis de motion règlement taxation 2016
 8. Deuxième période de questions
 9. Varia
 10. Levée de la séance

183-2015-12-07

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 NOVEMBRE 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 novembre 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 novembre 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

4. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMITÉS ET DU MAIRE

RAPPORTS DES COMITÉS :

Chacun des responsables des divers comités permanents institués au sein du conseil de la municipalité du Canton de Valcourt est appelé à tour de rôle à donner lecture ou à résumer sommairement les activités de ceux-ci, s'il y a lieu:

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réjean Duchesneau (siège 1) | • Chambre de Commerce |
| Mario Gagné (siège 2) | • Rencontre intermunicipale ententes loisirs, aqueduc et égout, Randonnée sur le Mont-Valcourt, Souper Maison des Jeunes |
| Gilles Allain (siège 3) | • Rencontre intermunicipale sur la réglementation des enseignes, Trans-Appel, Voirie |
| Gaétane Lafrance (siège 4) | • Randonnée sur le Mont-Valcourt, Incendie |
| Bertrand Bombardier (siège 5) | • Rencontre intermunicipale ententes loisirs, aqueduc et égout, CPIVR |
| Michel Daigneault (siège 6) | • Rencontre intermunicipale sur la réglementation des enseignes, CPIVR, Voirie |



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 07 décembre 2015***

RAPPORT DU MAIRE

- Remise d'une liste des rencontres du dernier mois

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire s'enquiert auprès des observateurs présents pour savoir qui d'entre eux souhaitent se faire entendre par le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt.

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

6. ADMINISTRATION

184-2015-12-07

6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 07 DÉCEMBRE 2015, RATIFICATION DES COMPTES ET DES SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS PRÉCÉDENT CETTE SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #201500430 à #201500458 pour les comptes à payer au 07 décembre 2015, totalisant 47 787.05\$;

QUE les chèques #201500413 à #201500417 et 201500419 à 201500429 émis pour les comptes payés durant le mois précédent cette séance, totalisant 6 813.15\$, soient ratifiés;

QUE les dépôts directs émis pour les salaires du mois précédent cette séance, totalisant 8 878.43\$, soient ratifiés;

QUE le chèque #201500418 est annulé;

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles pour ces fins.

PROPOSITION ADOPTÉE

185-2015-12-07

6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE:

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la municipalité pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015

186-2015-12-07

6.3 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016;

11 janvier 2016
01 février 2016
07 mars 2016
04 avril 2016
02 mai 2016
06 juin 2016
05 juillet 2016
01 août 2016
06 septembre 2016
03 octobre 2016
07 novembre 2016
05 décembre 2016

QUE les séances ordinaires débuteront à 19h00 et se tiendront au bureau municipal situé au 9040, B, rue de la Montagne, Valcourt (QC) JOE 2L0.

PROPOSITION ADOPTÉE

187-2015-12-07

6.4 RÉMUNÉRATIONS ADDITIONNELLES DES ÉLUS POUR LES PARTICIPATIONS AUX COMITÉS ADMISSIBLES POUR L'ANNÉE 2015

ATTENDU QUE selon les articles 4 et 6 du règlement 341-2009 sur le traitement des élus, il y a lieu de procéder au versement des rémunérations et des allocations de dépenses des participations des élus aux comités admissibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER:

QUE les paiements suivants soient effectués en respect des articles 4 et 6 du règlement 341-2009:

Nom	Rémunération	Allocation dépenses
Réjean Duchesneau	274.40\$	137.20\$
Mario Gagné	603.68\$	301.84\$
Gilles Allain	713.44\$	356.72\$
Gaétane Lafrance	548.80\$	274.40\$
Bertrand Bombardier	164.64\$	82.32\$
Michel Daigneault	658.56\$	329.28\$

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015

188-2015-12-07

6.5 ADOPTION DU BUDGET 2016 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT

ATTENDU QUE lors d'une séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, tenue le 11 novembre 2015, la Régie a adopté son budget pour l'année 2016;

ATTENDU QUE pour l'année 2016, le montant des dépenses applicables à la quote-part des municipalités est estimé à 643 604.08\$;

ATTENDU QUE la Régie doit transmettre son budget aux municipalités membres pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE:

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt adopte le budget 2016 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tel que présenté, copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;

QUE la municipalité du Canton de Valcourt verse sa quote-part au montant de 106 897.74\$ selon l'article 10 de l'entente relative à la protection contre l'incendie signée le 16 juin 2005 et tel qu'établi au tableau des quotes-parts présenté, copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

PROPOSITION ADOPTÉE

189-2015-12-07

6.6 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE FACTURE 2015

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable 2014-2018 prévoit à son annexe 7.1, notamment:

«Cohérence : les parties à l'entente reconnaissent une marge d'erreur de + ou - 5% pour l'établissement des volumes d'eau attribués à chacune des municipalités, ainsi qu'un équivalent de trois cent (300) jours de données de lecture, par année»

«Solution alternative : A défaut d'avoir des données cohérentes, les volumes d'eau consommés de l'an passé seront utilisés pour le calcul. Cette base de calcul alternative sera utilisée seulement pour la ou les municipalités touchées»

ATTENDU QUE durant l'année 2015, les débitmètres C1 et C5 ont éprouvé quelques difficultés faisant en sorte que la marge d'erreur était supérieure à 5%;

ATTENDU QUE les volumes d'eau consommés des municipalités touchées doivent être révisés afin d'utiliser les débits consommés de l'année précédente, soit 2014;

ATTENDU QUE les volumes corrigés représentent 82.4% des volumes totaux facturés;

ATTENDU QUE de conserver cette méthode pourrait risquer de transférer une partie des coûts à une municipalité dont les volumes n'ont pas été révisés;



***Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015***

ATTENDU QUE compte tenu de la situation, toutes les municipalités parties à l'entente sont en accord à ce que la Ville de Valcourt utilise les débits consommés 2014 pour établir la facture 2015 de chacune des municipalités parties à ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ:

QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Valcourt est en accord à ce que les débits consommés pour l'année 2014 soient utilisés pour la facture de l'année 2015 et l'établissement de la facture estimée de l'année 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE

190-2015-12-07

6.7 AFFECTATIONS AUX SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS

ATTENDU QUE les taxes relatives au service d'égout sont des taxes de secteurs et qu'il y a lieu d'affecter tout surplus de taxation, c'est-à-dire la différence entre les taxes perçues et les dépenses reliées à ces services, à des surplus accumulés affectés prévus à cet effet;

ATTENDU QUE la facture concernant l'entente complémentaires des loisirs pour l'année 2015 n'est pas encore disponible et qu'il y a lieu d'affecter ce montant dans un surplus accumulé affecté prévu à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ:

QUE les affectations suivantes soient effectuées:

- un montant de 9 900.00\$ au surplus accumulé affecté au service d'aqueduc (calcul fait à partir des résultats 2014);
- un montant de 23 300.00\$ au surplus accumulé affecté au service d'égout (14 900\$ à partir des résultats 2014 et 8 400\$ à partir des résultats 2015) ;
- un montant de 5 000\$ au surplus accumulé affecté aux loisirs;

PROPOSITION ADOPTÉE

191-2015-12-07

6.8 CONTRIBUTION FINANCIÈRE TRANS-APPEL POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QU' une demande de confirmation par résolution a été faite par Trans-Appel concernant notre participation à la quote-part pour le transport adapté pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE:

QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente;

QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté;



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015

QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2016 et de payer la quote-part qui s'établit à 3,63\$ par personne pour un montant total de 3 873.21\$;

QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour 2016:

- déplacement local 3.25\$
- déplacement Sherbrooke 7.50\$

QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte les prévisions budgétaires 2016 de l'organisme Trans-Appel.

PROPOSITION ADOPTÉE

192-2015-12-07

6.9 DEMANDE DE FINANCEMENT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE VALCOURT ET RÉGION

ATTENDU QU' une demande de financement provenant du Centre d'Action bénévole de Valcourt et Région a été adressée à la municipalité pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER:

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt accepte de verser un montant de 4 705\$ à titre d'aide financière au Centre d'Action bénévole de Valcourt et Région pour l'année 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE

193-2015-12-07

6.10 OFFRE DE SERVICES SYLVAIN DEMERS POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU le dépôt d'une offre de services pour l'année 2016 de monsieur Sylvain Demers pour les services reliés à l'inspection municipale en bâtiment et en environnement et aux services reliés à l'urbanisme et à l'environnement aux tarifs suivants;

- Urbanisme et environnement : 44.00\$ de l'heure (avant les taxes applicables)
- Inspecteur municipal en bâtiment et en environnement 32.00\$ de l'heure (avant les taxes applicables)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ:

D' accepter l'offre de services de Sylvain Demers pour l'année 2016 pour les services reliés à l'inspection municipale en bâtiment et en environnement et aux services reliés à l'urbanisme et à l'environnement pour une dépense annuelle maximale de 25 000\$.

PROPOSITION ADOPTÉE



***Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015***

194-2015-12-07

6.11 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT COMME MEMBRE DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE JEVI

ATTENDU QU' une demande de renouvellement comme membre de JEVI, un organisme communautaire ayant pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population estrienne, a été adressée à la municipalité pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAËTANE LAFRANCE:

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt accepte le renouvellement comme membre pour l'année 2016 et offre une contribution volontaire annuelle de 100 \$ au centre de prévention du suicide (JEVI) pour les aider à maintenir la gratuité des services offerts aux jeunes, aux adultes et aux personnes âgées.

PROPOSITION ADOPTÉE

195-2015-12-07

6.12 OFFRE DE SERVICE POUR LA MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QU' il y a lieu de donner suite à l'offre de services présentée par monsieur Raymond Gagné pour la révision du plan de sécurité civile pour l'année 2016, au montant de 1 686\$ (avant les taxes applicables);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE le conseil accepte l'offre de services datée du 26 octobre 2015 fournie par Raymond Gagné pour la mise à jour du plan de sécurité civile au montant de 1 686\$ (avant les taxes applicables).

PROPOSITION ADOPTÉE

196-2015-12-07

6.13 OFFRE DE SERVICES DE L'ARCHIVISTE POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QU' il y a lieu de mandater la firme HB Archivistes pour faire l'archivage annuel des documents de la municipalité pour l'année 2016 aux conditions incluses dans l'offre de services datée du 25 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE la municipalité accepte l'offre de forfait hebdomadaire au montant de 984.14\$ (avant les taxes applicables) proposée par la firme HB Archivistes pour faire la gestion des documents et des archives pour l'année 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE

197-2015-12-07

**6.14 DEMANDE DE FINANCEMENT 2016
MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE DE VALCOURT**

ATTENDU QU' une demande d'aide financière a été faite par la Maison des Jeunes de Valcourt afin d'assurer un support annuel pour aider à combler des besoins importants auprès des jeunes qui fréquentent l'organisme et ainsi offrir des services de qualité;

ATTENDU QUE cette demande est de l'ordre de 150\$ par jeunes ayant fréquenté la Maison des Jeunes sur une base régulière pour l'année 2015, et totalise 21 jeunes;



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ:

QUE la municipalité du Canton de Valcourt acquiesce à la demande formulée par la Maison des Jeunes de Valcourt en leur offrant une aide financière au montant de 3 150\$ pour l'exercice financier 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE

198-2015-12-07

6.15 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
PROJET LANCE TON DISQUE 2016

ATTENDU QUE le responsable du projet Lance ton disque-2016, du Vent dans les Arts sollicite la municipalité pour un appui financier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER:

QUE la municipalité du Canton de Valcourt acquiesce à la demande formulée pour la réalisation du projet Lance ton disque-2016 du Vent dans les Arts, en leur offrant une aide financière au montant de 150\$.

PROPOSITION ADOPTÉE

199-2015-12-07

6.16 DEMANDE DE FINANCEMENT DU COMITÉ D'ÉVEIL À LA LECTURE
ET À L'ÉCRITURE (ÉLÉ)

ATTENDU QU' une demande de financement a été présentée par le Comité de l'Éveil à l'Écriture (ÉLÉ) du Val-Saint-François pour l'année 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE la municipalité du Canton de Valcourt verse une contribution au Comité de l'Éveil à l'Écriture (ÉLÉ) du Val-Saint-François au montant de 60\$.

PROPOSITION ADOPTÉE

200-2015-12-07

6.17 FESTIVAL COUNTRY-RÉTRO DE VALCOURT

ATTENDU QU' une demande de partenariat a été adressée à la municipalité par madame Denise Warren représentante de Drummondville en fête pour la tenue de la première édition du Festival Country-Rétro de Valcourt, pour un montant de 1 000\$;

ATTENDU QU' en échange de ce partenariat l'admission sera gratuite le vendredi 08 juillet 2016 aux résidents de la municipalité, en plus d'une publicité dans les 10 000 dépliant promotionnels de l'évènement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ:

D' accepter la demande de partenariat de la première édition du Festival Country-Rétro de Valcourt, pour un montant de 1 000\$.

PROPOSITION ADOPTÉE

201-2015-12-07

6.18 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE « révisé »

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

ATTENDU QUE pour l'application de la Loi sur la sécurité civile on indique que les municipalités sont les autorités responsables de la sécurité civile et qui ont la compétence à cet égard sur leur territoire;



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015

- ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Valcourt désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres;
- ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Valcourt a nommé des représentants de la municipalité pour faire partie du comité intermunicipal de la sécurité civile de la Région-de-Valcourt, pour assurer l'implantation et le maintien du plan intermunicipal de sécurité civile;
- ATTENDU QUE le plan intermunicipal de la sécurité civile de la Région-de-Valcourt a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la Loi sur la sécurité civile;
- ATTENDU QUE certaines parties du plan sont propres à la municipalité du Canton de Valcourt et que certaines parties s'appliquent à l'ensemble des 6 municipalités partenaires de la démarche de planification;
- ATTENDU QUE le plan général a été mis à jour à jour et que les données municipales de la municipalité du Canton de Valcourt ont aussi été mises à jour en 2015;
- EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:
- D' adopter le plan intermunicipal de sécurité civile de la Région-de-Valcourt, notamment les parties qui lui sont propres et les parties applicables à l'ensemble des municipalités.

PROPOSITION ADOPTÉE

202-2015-12-07

6.19 AJOUT D'UN LAMPADAIRE À L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA MONTAGNE ET DU 3^{ième} RANG SUD

- ATTENDU QU' il y a lieu de procéder à l'installation et au raccordement d'un lampadaire à l'intersection de la rue de la Montagne et du 3^{ième} Rang Sud;
- ATTENDU QUE les frais d'installation d'un lampadaire par Hydro-Québec sont de 144.00\$ (avant taxes) chacun;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN:

- QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte de payer à Hydro Québec les frais de 144.00\$ (avant les taxes applicables) pour l'installation d'un lampadaire à l'intersection de la rue de la Montagne et du 3^{ième} Rang Sud.

PROPOSITION ADOPTÉE

203-2015-12-07

6.20 INDEXATION DES SALAIRES DES EMPLOYÉS

- ATTENDU QUE le conseil désire prévoir un taux minimum et un taux maximum pour l'application de l'IPC dans le calcul de l'indexation annuelle des salaires des employés pour les deux prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT:

- QUE le taux utilisé pour l'indexation des salaires des employés pour les deux prochaines années, soit 2016 et 2017, soit majoré de 1% de plus que la hausse du coût de la vie (IPC) établie par Statistique Canada avec comme seuil minimal 2% sans dépasser 3%.

PROPOSITION ADOPTÉE



***Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015***

204-2015-12-07

**6.21 PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ÉGLISE BAPTISTE
ÉLY SUD(LOT 1 823 436)**

ATTENDU QU' une demande de permis d'occupation du domaine a été faite par monsieur Réjean Malboeuf dûment mandaté par l'Église Baptiste Ély, propriétaire du lot 1 823 436 situé à l'intersection de la route 243 et du chemin Malboeuf;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser la présence d'une conduite d'eau de deux (2) pouces traversant sous le chemin Malboeuf et servant à alimenter l'Église;

ATTENDU QUE toute occupation permanente du domaine public est conditionnelle à ce que le titulaire du permis soit responsable de tout dommage aux biens ou aux personnes résultant de l'occupation, prene fait et cause pour la municipalité et la tienne indemne dans toute réclamation pour de tels dommages;

ATTENDU QUE le propriétaire, responsable des travaux doit posséder une assurance responsabilités de 2 000 000\$;

ATTENDU QUE le propriétaire rencontre les autres critères prévus au règlement numéro 344-2009 portant sur l'occupation du domaine public;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE l'Église Baptiste Ély Sud soit autorisée à traverser une conduite d'eau de deux (2) pouces en diagonale sous le chemin Malboeuf, entre les deux lots 1 823 436 et 1 823 438 afin de leur permettre d'alimenter leur Église.

PROPOSITION ADOPTÉE

205-2015-12-07

**6.22 ABROGATION DE LA RÉOLUTION 180-2015-11-02
(POSTE D'INSPECTRICE ADJOINTE)**

ATTENDU QU' il y a lieu d'abroger la résolution 180-2015-11-02 adoptée lors de la séance ordinaire du 02 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ:

QUE la résolution 180-2015-11-02 soit par la présente abrogée.

PROPOSITION ADOPTÉE

206-2015-12-07

**6.23 RÉOLUTION SUR LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE D'ASSURER LA
QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES ÂNÉES**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt reconnaît avoir une responsabilité collective d'assurer une qualité de vie adéquate à toutes les personnes âgées du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt s'engage à:



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 07 décembre 2015

1. Prévoir l'impact de toutes ses décisions, pratiques, choix de gestion et relations sur la qualité de vie des personnes âgées, et à faire en sorte que ses actions favorisent le maintien d'un niveau de qualité de vie adéquat pour toutes les personnes âgées;
2. Respecter l'intégrité morale et physique des personnes âgées dans toutes ses actions;
3. Reconnaître sa responsabilité collective envers les personnes âgées pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société;
4. Contribuer dans la mesure de ses capacités, à titre d'intervenants de la société civile, à mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer une qualité de vie adéquate aux personnes âgées.

PROPOSITION ADOPTÉE

7. RÈGLEMENTS

207-2015-12-07

7.1 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2016
RÈGLEMENT 374-2015

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller MICHEL DAIGNEAULT, qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption le règlement numéro 374-2015 concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE

8. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire s'enquiert auprès des observateurs présents pour savoir qui d'entre eux souhaitent se faire entendre par le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt.

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

9. VARIA Aucun ajout

208-2015-12-07

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, MADAME LA CONSEILLÈRE, GAÉTANE LAFRANCE PROPOSE LA LEVÉE DE LA SÉANCE À 20H20.

Je soussignée, Sylvie Courtemanche, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Patrice Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient.

X

Sylvie Courtemanche
Directrice générale et secrétaire-trésorière

X

Patrice Desmarais
Maire